



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CORSE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°R20-2018-062

PUBLIÉ LE 12 JUIN 2018

Sommaire

SGAMI SUD

R20-2018-06-08-001 - ARRETE D'ADMISSIBILITE DU RECRUTEMENT D'AGENT
SPECIALISE DE POLICE TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE DE LA POLICE
NATIONALE AU TITRE DE L'ANNEE 2018 (5 pages)

Page 3

SGAMI SUD

R20-2018-06-08-001

**ARRETE D'ADMISSIBILITE DU RECRUTEMENT
D'AGENT SPECIALISE DE POLICE TECHNIQUE ET
SCIENTIFIQUE DE LA POLICE NATIONALE AU
TITRE DE L'ANNEE 2018**

PREFET DE LA ZONE DE DEFENSE ET DE SECURITE SUD

SECRETARIAT GENERAL DE LA ZONE DE
DEFENSE ET DE SECURITE SUD

SECRETARIAT GENERAL
POUR L'ADMINISTRATION DU MINISTERE DE
L'INTERIEUR SUD

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

BUREAU DU RECRUTEMENT



N° SGAMI/DRH/BRF/6

LE PREFET DE ZONE DE DEFENSE ET DE SECURITE PREFET DE REGION PROVENCE ALPES COTE D'AZUR PREFET DES BOUCHES DU RHONE

Arrêté d'admissibilité du recrutement d'agent spécialisé de police technique et scientifique de la police nationale au titre de l'année 2018

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi n°2008-492 du 26 mai 2008 modifiée relative aux emplois réservés et portant dispositions diverses relatives à la défense ;

VU le décret n° 95-979 du 25 août 1995 modifié relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique pris pour l'application de l'article 27 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique d'Etat ;

VU le décret n° 95-1197 du 6 novembre 1995 portant déconcentration en matière de gestion des personnels de la police nationale ;

VU le décret n°2002-812 du 3 mai 2002 portant statut particulier du corps des agents spécialisés de police technique et scientifique ;

VU le décret n°2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret n°2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique ;

VU le décret n°2014-296 du 6 mars 2014 relatif aux secrétariats généraux pour l'administration du ministère de l'intérieur et modifiant diverses dispositions du code de la défense et de la sécurité intérieure ;

VU le décret du 15 mai 2018 portant nomination de Madame Frédérique CAMILLERI, en qualité de secrétaire générale de la zone de défense et de sécurité sud auprès du préfet de la région Provence-Alpes-Côte-D'azur, préfet de la zone de défense et de sécurité sud, préfet des Bouches du Rhône ;

VU l'arrêté du 6 novembre 1995 portant déconcentration en matière de gestion des personnels de la police nationale modifié ;

VU l'arrêté du 3 décembre 1999 relatif à l'organisation, à la nature et au programme des épreuves des concours d'aide technique de laboratoires de la police technique et scientifique de la police nationale ;

VU l'arrêté du 3 février 2003 fixant la liste des concours de la direction générale de la police nationale pour lesquels il est institué une commission destinée à se prononcer sur l'assimilation aux diplômes français des diplômes délivrés dans un autre état membre de la communauté européenne ou dans un autre état partie à l'accord sur l'espace économique européen ;

VU l'arrêté du 26 juillet 2007 fixant les équivalences de diplômes requises pour se présenter au concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique subordonnés à la possession de diplômes ou titres sanctionnant un niveau d'études déterminé relevant d'une formation générale ou de plusieurs spécialités de formation ;

VU l'arrêté du 27 août 2010 portant déconcentration en matière de gestion des fonctionnaires des corps techniques et scientifiques de la police nationale ;

VU l'arrêté n° 2014205-0006 du 24 juillet 2014 portant organisation du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur de la zone de défense et de sécurité sud ;

VU l'arrêté du 26 février 2018 autorisant au titre de l'année 2018 l'ouverture d'un recrutement d'agents spécialisés de police technique et scientifique de la police nationale ;

VU l'arrêté du 3 avril 2018 fixant les modalités d'organisation et le nombre de postes offerts aux concours d'agents spécialisés de police technique et scientifique de la police nationale ;

VU l'arrêté préfectoral 4 juin 2018 portant délégation de signature à Madame Frédérique CAMILLERI, secrétaire générale de la zone de défense et de sécurité Sud ;

VU l'arrêté préfectoral du 8 mars 2018 autorisant au titre de l'année 2018 l'ouverture d'un recrutement d'agents spécialisés de police technique et scientifique de la police nationale ;

VU l'arrêté préfectoral du 10 avril 2018 autorisant au titre de l'année 2018 l'ouverture d'un recrutement d'agents spécialisés de police technique et scientifique de la police nationale au titre des emplois réservés ;

VU l'arrêté préfectoral du 10 avril 2018 autorisant au titre de l'année 2018 l'ouverture d'un recrutement d'agents spécialisés de police technique et scientifique de la police nationale au titre des travailleurs handicapés ;

VU les procès verbaux de la réunion du jury du 5 juin 2018 fixant la liste d'aptitude des candidats admissibles au recrutement d'agents spécialisés de police technique et scientifique de la police nationale au titre des travailleurs handicapés ;

VU le procès verbal de la réunion du jury du 8 juin 2018 fixant le seuil d'admissibilité du concours d'agents spécialisés de police technique et scientifique de la police nationale ;

SUR proposition de la secrétaire générale de zone de défense et de sécurité Sud ;

ARRETE

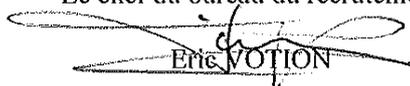
ARTICLE 1^{ER} – le seuil d'admissibilité pour le concours d'agent spécialisé de la police technique et scientifique de la police nationale au titre de l'année 2018 est fixé à 14.20/20 pour le concours externe, à 9.52/20 pour le concours interne.

ARTICLE 2 - Les listes des candidats externes, internes, travailleurs handicapés, déclarés admissibles sont jointes en annexe au présent arrêté.

ARTICLE 3 Le préfet de zone de défense et de sécurité Sud, préfet de région Provence Alpes Côte d'Azur, Préfet des Bouches du Rhône est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 8 juin 2018

Pour le Préfet de zone de défense et de sécurité Sud
Le chef du bureau du recrutement


Eric VOTION



PREFET DE LA ZONE DE DEFENSE ET DE SECURITE SUD

SECRETARIAT GENERAL POUR L'ADMINISTRATION
DU MINISTERE DE L'INTERIEUR SUD

LISTE DES CANDIDATS ADMISSIBLES

(par ordre alphabétique)

CONCOURS EXTERNE D'AGENT SPECIALISE DE LA POLICE TECHNIQUE ET
SCIENTIFIQUE DE LA POLICE NATIONALE - SESSION 2018

44 candidats

	Numéro candidat	Civilité	Nom	Prénom
1	TOUL_1476644	Mme	ALQUIER	EMILIE
2	TOUL_1477450	Mme	BAILLON	MELISSA
3	MARS_1486145	M	BELLIARD	THIBAUT
4	MARS_1475401	Mme	BESSAC	SOPHIE
5	TOUL_1487805	Mme	BOUTINEAU	SORAYA
6	MARS_1484377	Mme	BRAVO	MELANIE
7	MARS_1475209	M	COMBALAT	FABIEN
8	MARS_1487848	Mme	COTES	STEPHANIE
9	MARS_1484429	Mme	COURVOISIER	CAMILLE
10	TOUL_1479339	M	COUTANCEAU	LAURENT
11	MARS_1477275	M	CRAVERO	MATTHIEU
12	TOUL_1482873	Mme	DEMEUR	AURELIE
13	TOUL_1485517	M	DREYFUSS	MATTHIEU
14	TOUL_1485634	M	DROUA	MESSAOUD
15	TOUL_1475395	Mme	FALCOU	LURIE
16	TOUL_1482883	Mme	FASIUS	LAURA
17	MARS_1476976	Mlle	FERRANDI	LEYEN
18	TOUL_1476645	Mme	FERVAL	MARIE-CHARLOTTE
19	MARS_1485622	Mme	FOUCAUT	CHARLOTTE
20	TOUL_1487832	Mme	FRADON	FANNY
21	TOUL_1485784	Mme	GALLAND	SARAH
22	MARS_1485514	Mme	GARCIA	ESTELLE
23	TOUL_1485187	Mme	GAUCHELER	PASCALE
24	MARS_1479714	Mlle	GOLLUCCIO	LAURE
25	MARS_1475869	M	GONZALEZ	MARC
26	MARS_1477204	M	HOMERIN	JONATHAN YVES
27	MARS_1485615	Mme	JUPIN	ELOISE
28	MARS_1484493	M	KOSIANSKI	MATHIS
29	TOUL_1485810	Mme	LAURENT	FREDERIQUE
30	TOUL_1479332	Mme	LE ROHELLEC	MARION
31	MARS_1475660	Mme	LIMERAT	AUDREY
32	MARS_1475749	Mme	LIMPAS	AURORE
33	TOUL_1475583	Mme	MALBERT	CHLOE
34	MARS_1475144	M	MARGAILLAN	MICKAEL
35	TOUL_1486368	Mme	MENGUAL	MYLENE
36	TOUL_1475268	Mme	MUNERY	SABRINA
37	MARS_1480153	Mme	NDIGUI HAZERA	MARTHE
38	TOUL_1485822	Mme	NUNES-JORGE	AMANDINE
39	TOUL_1478823	M	PEDARRIEU	CLEMENT
40	TOUL_1482862	Mme	PETIT	CLEMENTINE
41	MARS_1476545	M	PRUNIER	BENOIT
42	MARS_1484450	Mme	PRUNIER	DANIELLE
43	MARS_1475610	Mlle	TAPIA	MELISSA
44	MARS_1486253	Mlle	VASSEUR	LEA

Fait à Marseille, le 11 juin 2018

Le chef du Bureau du Recrutement

Eric VOTION



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 PREFET DE LA ZONE DE DEFENSE ET DE SECURITE SUD

SECRETARIAT GENERAL POUR L'ADMINISTRATION
 DU MINISTERE DE L'INTERIEUR SUD

LISTE DES CANDIDATS ADMISSIBLES
 (par ordre alphabétique)

CONCOURS INTERNE D'AGENT SPECIALISE DE LA POLICE TECHNIQUE ET
 SCIENTIFIQUE DE LA POLICE NATIONALE - SESSION 2018

29 candidats				
	Numéro candidat	Civilité	Nom	Prénom
1	MARS_1475686	Mme	BERTONI	MARINE
2	MARS_1480921	M	BONNET	VINCENT
3	MARS_1485038	Mme	BOUTRY	JOLENE
4	TOULSUD_1475181	Mme	CAZABAN	MARJORIE
5	MARS_1476549	Mlle	CERDAN	MELANIE
6	MARS_1483354	M	CHABANOL	LUCAS
7	TOULSUD_1474849	Mlle	COLLONGE	CELINE
8	MARS_1477313	M	DALL'ORSO	JEREMY
9	MARS_1483507	M	DELTOUR	JEROME
10	MARS_1479765	M	DEVAYE	GILLES
11	TOULSUD_1485127	M	DUPEBE	ARNAUD
12	TOULSUD_1489201	Mme	EECKEMAN	MARION
13	TOULSUD_1483403	M	ESCOUBEIROU	THOMAS
14	TOULSUD_1485097	M	FREITAS	RENATO
15	MARS_1485914	M	FROGER	SAMY
16	MARS_1475431	Mme	GROT	YSEULYS
17	MARS_1478966	Mme	KLING	VIVIANE
18	TOULSUD_1486382	Mme	LAMBOLEZ	EDWIGE
19	MARS_1474900	M	LANDUCCI	CHRISTOPHE
20	MARS_1474870	M	LAURANS	REMI
21	MARS_1484574	M	MANLHIOT	JEAN-YVES
22	MARS_1479760	Mme	MAZET	PASCALE
23	TOULSUD_1486459	Mme	MELLANO	MARINE
24	TOULSUD_1484443	M	MORENO Y LORENTE	DANIEL
25	MARS_1476589	Mlle	PONS	VIRGINIE
26	MARS_1474886	Mme	ROUSSEAU	LYSA-MARIE
27	MARS_1485915	Mme	SCHILDE	SHIRLEY
28	MARS_1475062	M	SCHMIDT	GUILLAUME
29	MARS_1478870	Mme	SOILHI HAMADI	SALIMATA

Fait à Marseille, le 11 juin 2018

Le chef du Bureau du Recrutement

Eric VOTION



PREFET DE LA ZONE DE DEFENSE ET DE SECURITE SUD

**SECRETARIAT GENERAL POUR L'ADMINISTRATION
DU MINISTERE DE L'INTERIEUR**



LISTE DES CANDIDATS ADMISSIBLES
(par ordre alphabétique)

**Recrutement d'agent spécialisé de la police technique et scientifique
au titre des travailleurs handicapés**

Session 2018

11 candidats

Civilité	Nom	Nom Marital	Prénom
Mme	AJAC		EMMANUELLE
Mme	BOYER		SARAH
M	COPPONI		HUGO
M	GRONDIN		FABRICE
Mme	HENRI		DELPHINE
M	JANNIER		ADRIEN
Mme	LAPIERRE		CECILE
Mme	MELIS		MARYLIN
M	MERLEN		ANTHONY
M	TREBEAU-BENITEZ		GUILLAUME
Mme	TUREAU		KARINE

Fait à Marseille, le 05 Juin 2018

Le chef du Bureau du Recrutement

Eric VOTION